

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIOLAY**

Séance du 13 décembre 2022

Réf. 2022.09.08

L'an deux mil vingt-deux et le treize décembre à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de VIOLAY, dûment convoqués par le maire dans les délais légaux, le 08 décembre 2022, se sont réunis en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie

- ✓ Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
- ✓ Nombre de conseillers municipaux présents : 13
- ✓ Nombre de conseillers municipaux votants : 15

Présents :

CHAVEROT Véronique
PALAIS Jean-Claude
ESCOFET Danièle
COLLON Colette
POIRON Jean-Pierre
BISSAY David
SERRAILLE Joëlle

PERRIER Guy
DENIS Chantal
CHAVEROT Gilbert
LANGE Audrey
LAURENT Michel
BLANCHARD Valérienne

Excusés :

GIROUD Marc (pouvoir à Jean Claude PALAIS)
MESSAOUDI – PERRET Merryll (pouvoir à Michel LAURENT)

Secrétaire de séance : ESCOFET Danièle

**OBJET : LOCATION SALLE VIOLAY 1004 – MAINTIEN DU TARIF 2022 AUX
PERSONNES QUI ONT SIGNE UN CONTRAT AVANT LE 08 NOVEMBRE 2022**

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 08 novembre dernier, n° 2022.08.03, le conseil municipal a modifié les tarifs concernant l'Espace Violay 1004.

Elle explique qu'à cette date, six personnes avaient déjà signé un contrat de location pour 2023, mentionnant les tarifs 2022, ceux de 2023 n'étant pas encore connus, et ont versé un acompte.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203341-20221213-20220908-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2023

Affichage : 26/01/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Nom - Prénom	Date location	Date contrat	Acomptes	Module retenu
CUSSIGH Elodie	21/0/2023	04/10/2022	180 €	Hall + cuisine + salle Linder
Mandon Loïc	29/04/2023	02/08/2022	180 €	Halle randonneurs Hall+cuisine +salle Linder + salle Dussud
BEDOIN Stephanie	27/05/2023	21/09/2022	270 €	Hall+cuisine+Salle Linder
PICAMAL Loïc	18/06/2023	09/11/2022	90 €	Hall + cuisine
DIVARET Eloïse	01/07/2023	29/08/2022	360 €	Hall+cuisine+salle Linder+ salle Dussud
IMBERT Sylvie	22/07/2023	01/07/2022	90 €	Hall + cuisine

De ce fait, Madame le Maire propose, compte tenu de l'augmentation décidée pour 2023, de maintenir le tarif de location 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu les explications de Madame le Maire, pris connaissance du document soumis à son examen, et en avoir délibéré,

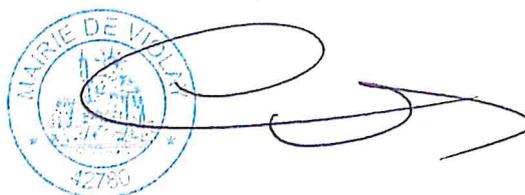
- **MAINTIEN** le tarif 2022 pour les locations qui ont été réservées (contrat signé) avant le 08 novembre 2022 ;
- **APPROUVE** le tableau ci-dessus ;
- **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire pour procéder à l'application de la présente délibération.

A VIOLAY, le 23 janvier 2023,

La Secrétaire de Séance
Danièle ESCOFET



Le Maire,
Véronique CHAVEROT.



Conformément aux dispositions de l'article L. 2131-1 du Code Général des collectivités territoriales, la date de publication sur le site internet de la commune attestée est le **26/01/2023**.

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.